



HAL
open science

Violence des foules sportives dans l'histoire : permanences et aspects distinctifs

Dominique Bodin, Luc Robène, Stéphane Héas, Aurélie Épron

► **To cite this version:**

Dominique Bodin, Luc Robène, Stéphane Héas, Aurélie Épron. Violence des foules sportives dans l'histoire : permanences et aspects distinctifs. *Esporte & Sociedade*, 2006, 2, pp.1-13. <halshs-00341452>

HAL Id: halshs-00341452

<https://shs.hal.science/halshs-00341452v1>

Submitted on 2 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La violence des foules sportives dans l’histoire : permanences et aspects distinctifs

Dominique BODIN - Luc ROBENE - Stéphane HEAS¹
(*Université de Rennes 2, France - Laboratoire d’Anthropologie et de Sociologie*)

Epron AURELIE²
(*Université de Rennes 2, France*)

S’il est une forme particulière de violences habituellement attribuée au sport, ou tout du moins au public qui l’accompagne, c’est bien du hooliganisme dont il s’agit. Celui-ci est en effet considéré par nombre de chercheurs, journalistes, politiques, etc., comme une spécificité du sport moderne, du football en particulier, et le résultat des maux et problèmes sociaux propres à la déliquescence socioéconomique de nos sociétés contemporaines. Les comportements violents des foules sportives ne sont cependant pas nouveaux. Il ne s’agit pas, affirmant cela, d’inscrire le sport moderne dans le continuum des jeux anciens, mais tout simplement d’observer qu’à d’autres époques, en d’autres lieux et pour d’autres épreuves, certains comportements collectifs présentaient un grand nombre de similitudes avec le hooliganisme contemporain. Ces manifestations nécessitaient même parfois la mise en place de mesures sociales particulières (maintien de l’ordre, interdiction de « stade », etc.) qui s’avèrent être d’une troublante modernité. A travers l’exemple de quelques incidents, représentatifs du hooliganisme moderne pris à des époques et dans des contextes distincts (combats de gladiateurs à Pompéi, Jeux de la Rome antique, Calcio Fiorentino du 16^{ème} siècle, ascensions en ballons au 18^{ème} siècle, etc.), nous nous proposons d’examiner les permanences et les différences dans ce que nous nommerons “la violence des foules sportives dans l’histoire” afin d’en déduire les aspects distinctifs des violences “anciennes” du hooliganisme “moderne”.

Petit retour sur la définition du hooliganisme

Comme point de comparaison, et moyen de choix des exemples à différentes époques, nous partirons de la définition institutionnelle du hooliganisme, c'est-à-dire : des violences exercées entre groupes de supporters dans le stade, ou de manière relativement éloignée de celui-ci, à l'encontre des forces de l'ordre, contre des individus sans relation directe avec la manifestation sportive ou encore dans le but de détruire des installations et/ou du matériel (Bodin, Robène, Héas 2004 :20 ; Bodin, Robène, Héas 2005:20 ; Bodin 2004:10), bien que conscients des limites de celle-ci et plus particulièrement du fait que s'intéressant à l'expression finale et visible de la violence, elle en élude les processus sociaux qui en sont à l'origine (Bodin, 2004). Certes, il pourrait être facile de dénoncer certains termes de cette définition parfois non usités à des époques antérieures (stade, supporters, force de l'ordre, etc.). Mais, dans notre démarche, ce n'est pas tant, l'identité que l'homologie de sens et de structure qui prime dans cette analyse comparative, *mutadis mutandis*, des comportements violents des foules sportives.

Anthologie des violences des foules sportives : pour une comparaison raisonnée

Sans recourir à une historiographie complète en la matière quelques exemples pris à différentes époques permettent de proposer une lecture privilégiant *a priori* les récurrences qui semblent structurer le rapport des foules au spectacle de la compétition et aux violences dont il est le creuset.

Quand les affrontements entourent le spectacle « sportif » : des similitudes certaines entre jeux et sports

La première forme de violence observable est les affrontements concomitants au spectacle sportif lui-même. Un des premiers récits en la matière est celui de Tacite relatant des affrontements à Pompéi :

Vers la même époque, un incident futile provoqua un affreux massacre entre les colons de Nucérie et ceux de Pompéi, lors d'un spectacle de gladiateurs, donné par Liveneius Regulus, dont j'ai rapporté l'exclusion du Sénat. En effet, en échangeant des invectives selon la licence propre aux petites cités, ils se lancèrent des injures, puis des pierres, enfin des armes, et la victoire resta à la plèbe de Pompéi, où se donnait le spectacle. Ainsi transporta-t-on dans la ville beaucoup de nucériens, le corps, le corps mutilé à la suite des coups reçus, et un grand nombre pleuraient la mort d'un fils ou d'un père. Le jugement de cette affaire fut repris par le prince au Sénat, par le Sénat aux consuls. Puis l'affaire étant revenue au Sénat, on interdit pour dix ans à la municipalité de Pompéi ce genre de réunions et les associations qui s'y étaient fondées au mépris des lois furent dissoutes ; Liveneius et les autres sénateurs de la sédition furent punis de l'exil. (Tacite 1978)

Cet écrit de Tacite, daté de 59 après JC s'avère d'une formidable modernité. En ce qui concerne la genèse des violences tout d'abord. On peut observer une grande similitude avec le hooliganisme contemporain : construction spiralaire de la violence (Skogan 1990), débutant par des insultes et des provocations pour finir par une violence physique armée et l'utilisation d'armes par destination (jets de pierre) ou par nature. On remarque d'ailleurs à cette occasion que les vainqueurs des affrontements s'avèrent être les Pompéiens qui « jouent » à domicile et sont de fait, comme aujourd'hui dans le hooliganisme être plus nombreux dans l'espace sportif que ceux qui se déplacent. Par la mise en évidence, ensuite, d'antagonismes régionaux et locaux à l'origine de bien des affrontements hooligans dans le football moderne (Bromberger 1995; Bodin 1999).

Ils viennent en effet renforcer et catalyser les oppositions sportives au profit de comportements agonistiques. Nucérie se trouve en fait au Sud-est de Pompéi, et ce que décrit Tacite est similaire à ce que l'on peut observer de nos jours dans le football professionnel entre des clubs comme Nice et Marseille, la Juventus de Turin et Milan ou ceux qui perdurent depuis de très nombreuses années entre les grands clubs de l'agglomération londonienne, pour ne citer que ces quelques exemples. Par le contrôle social et les sanctions, encore, « dix ans d'interdiction », semblables à celles qui furent prononcées à l'encontre du football anglo-saxon au lendemain du drame du Heysel en 1985 (Bodin, Robène, Héas 2004:36-38; Laclème 1998). Par l'instrumentalisation du spectacle sportif comme moyen d'affirmation idéologique

ou d'opposition politique, ici par Livineius Regulus mais si prégnant dans le sport moderne (Brohm 1992 ; Vassort, Patrick, Ollier 1998; Vassort, Patrick 1999) même si aujourd'hui l'économique semble parfois prendre le pas sur le politique dans les stades.

Mouvements de foule, écrasements et homicides involontaires

Deuxième forme de violences : les mouvements de foule qui entourent le spectacle sportif. Thuillier (1996), étudiant *Le sport dans la Rome antique*, décrit la mise en spectacle d'un univers sportif original : à la fois préparation militaire et spectacle ludique offert à la plèbe par des édiles qui se ruinent pour l'occasion. Si les activités, qui se déroulent dans les cirques et les amphithéâtres, ont, déjà et sans nul doute, cette fonction d'*opium du peuple* si souvent dépeinte et décriée pour le sport moderne, il n'en reste pas moins vrai, qu'elles furent également le théâtre de nombreux incidents. Ainsi, « il y eut en plusieurs occasions nombre de personnes écrasées et étouffées par la foule » (Thuillier 1996:171) dans le grand cirque de Rome qui pouvait accueillir, alors, jusqu'à 150 000 spectateurs. Si les détails nous manquent pour décrire avec précision ces incidents et en analyser les causes, le rapprochement est néanmoins saisissant avec ce match de Coupe d'Europe de football qui opposa en 1985 la Juventus de Turin à Liverpool au stade du Heysel en Belgique. Contrairement à la description faite par quelques médias à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de cet évènement, il n'y eut pas d'affrontements mais, bel et bien des spectateurs écrasés par la foule. Rappelons les principaux faits :

Le service d'ordre était nombreux et avait reçu des consignes de fermeté. Les supporters des deux équipes ont été introduits très tôt dans le stade, séparés seulement d'un grillage. Attente, provocations, insultes, tentatives d'intimidation, alcool, jets de « canettes », panique morale, quelques supporters anglais réussissent à s'introduire dans le « bloc Z » réservé à la Juve, et chargent. Les policiers débordés laissent passer. Les supporters italiens des derniers rangs, affolés, se mettent à descendre leurs gradins, écrasant contre le grillage inférieur leurs congénères qui ne savaient pas ce qui se passait au-dessus d'eux. La sécurité du stade a attendu durant de longues minutes l'ordre de déverrouiller les grillages en bas de la tribune. Cela aurait pourtant permis aux supporters d'échapper à

l'écrasement. Il n'y a pas eu affrontement dur direct mais un défaut dans la sécurité passive du stade malgré la présence de 2 290 policiers ! (Bodin 2004 :10).

Analysant le sport comme éternel, Jeu décrit d'autres incidents qui se déroulèrent dans l'amphithéâtre de Fidènes: « en 27 après Jésus-Christ un promoteur de spectacle avait construit son amphithéâtre sans en assurer les fondations et 50 000 personnes furent estropiées ou écrasées » (Jeu 1987 :110).

Même si, là encore, les détails nous manquent, la similitude est saisissante avec le drame de Furiani (Bastia, France) le 5 mai 1992 où une tribune provisoire, montée en hâte avec les moyens du bord, sans plans préalables, ni notes de calculs, s'effondra sous le poids et les comportements passionnels des spectateurs et supporters faisant « seulement » 18 morts et 2332 blessés. Ces drames ne sont pas isolés, ni même imputables à la (seule) marchandisation du sport moderne. Ils accompagnent les spectacles en général et le spectacle sportif en particulier. Nous aurions ainsi tout aussi bien pu citer ou décrire ce spectacle de combat naval qui, en 52 après JC, tourne à nouveau à la catastrophe et où Narcisse, qui en avait dirigé les travaux, et Agrippine s'accusent réciproquement de négligence (Jeu 1987 :110), ou encore l'écroulement d'une tribune à *Glasgow* (Écosse) en 1902, l'écroulement d'un mur à *Bolton* (Angleterre) en 1946 ou à *Tolima* (Pérou) en 1981, et bien d'autres encore. Ainsi, quelle que soit l'époque les manifestations sportives se trouvent confrontées trop souvent à des organisations imparfaites, car réalisées dans l'urgence, à des « arrangements » frauduleux, ou encore à la difficulté à cerner et encadrer les réactions d'une foule, qui par essence est impulsive, instable, mobile et irritable (Le Bon 1895), qui plus est dans un contexte passionnel, la rencontre sportive, et dans un lieu le stade qui, bien souvent implanté en ville, en complexifie grandement son encadrement.

Maintien de l'ordre

S'il est une question qui, habituellement, ne souffre pas de contradiction sur la modernité de sa genèse, c'est bien de la sécurité de « l'espace sportif » dont il s'agit. Au lendemain des tragiques événements du Heysel, le Conseil de l'Europe, en promulguant la « Convention Européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matchs de football le 19 août 1985 » a, en effet, édicté les principes princeps des législations nationales, ainsi que des règlements sportifs nationaux et internationaux, en vigueur aujourd'hui. Il y a à ce niveau beaucoup de critiques et de réserves à émettre quant à leur (in)application (Ehrenberg 1991 ; Bodin, Robène, Héas 2004 ; Bodin 1999; Bodin, Trouilhet 2001:147-168). Mais, ces mesures sont-elles si contemporaines et rendues nécessaires par l'abaissement de notre seuil de tolérance à la violence dans nos sociétés occidentales sécurisées et prophylactiques (Chesnais 1981; Elias 1969a; Elias 1969b) ? Ou bien est-ce la résultante d'une des fonctions attribuées au sport moderne : l'établissement ou le renforcement d'un espace social codifié et réglementé dans lequel les individus doivent apprendre à s'autocontrôler, tout en laissant libre cours à leurs émotions ? (Elias, Dunning 1994).

Force est de constater une fois encore que de nombreux exemples existent dans les jeux anciens. Ainsi, dans son histoire du Calcio Fiorentino Bredekamp nous rappelle que la pratique de cette activité était le théâtre de nombreux incidents, duels, envahissements de l'espace de jeu, violences en tous genres... A tel point que :

En face de tels incidents, le maintien de l'ordre parmi les joueurs et les spectateurs prenait une place de plus en plus importante [...] des mesures de répression étaient nécessaires pour maintenir l'ordre [...] qu'il est interdit (aux spectateurs) entre autres d'aller se promener en franchissant la clôture du terrain [...] de laisser celui-ci libre et entièrement vide pour lesdits joueurs [...] ils doivent rester assis [...] (Bredekamp 1998 :151-152).

Ces propos sont d'une réelle actualité et à la lecture des désordres causés par les spectateurs, que ce soit en terme de violence, d'envahissement de terrain, de comportement passionnel ou des mesures nécessaires au maintien de l'ordre, comme le déploiement des forces policières autour du terrain, on pourrait s'imaginer qu'il s'agit là de l'actuel Calcio ou de tout autre championnat de football contemporain mais, il n'en est rien. Bredekamp nous décrit ici le Calcio de la fin du 16^{ème} au début du 18^{ème} siècle, que la noblesse donnait à jouer à Florence dans une mise en scène du pouvoir, de l'affirmation de la puissance politique et financière des familles dominantes et un divertissement offerts aux Florentins. Le Calcio fiorentino voyait ainsi perdurer ou proroger les intrigues politiques tout autant qu'il était le théâtre des appartenances et des affirmations politiques et idéologiques. En terme de maintien de l'ordre, de régulation et de contrôle de l'espace social, Bredekamp souligne que s'il y a nécessité de protéger l'espace de représentation de la noblesse afin d'éviter que cela ne dégénère en une sorte d'émeute ludique, il n'est néanmoins n'est pas possible de déterminer si ces troubles sont attribuables aux classes sociales inférieures (Bredekamp 1998 :152)! Cette précision est intéressante puisque cette question reste au cœur des débats scientifiques actuels sur la question du hooliganisme et son inscription dans la déstructuration sociétale et la vulnérabilité de certaines catégories sociales qui réagiraient à leur situation d'exclusion par la violence (Ehrenberg 1991 :58 ; Bodin 2004:79-84 ; Bodin, Robène, Héas 2005:44-45; Armstrong, Harris, Frankenberg 1991 :427-458 ; Van limbergen, Ardant, Carcassone, Porteli 1992:177-190). Quoiqu'il en soit, Bredekamp, montre bien qu'entre le 16^{ème} et le 18^{ème} siècle, la préoccupation majeure était bel et bien déjà, tout comme aujourd'hui, de prévenir les manifestations des désordres sociaux et de maintenir, non pas l'ordre public, mais ce que Roché nomme « l'ordre en public » : c'est-à-dire la volonté de donner l'apparence du calme social, en refluant en d'autres lieux les troubles et les fauteurs sans nullement chercher, expressément, à en corriger les causes (Roché 1996).

Emergence et/ou présence d'idéologies politiques dans les « espaces sportifs »

Nous en arrivons tout naturellement à parler et comparer de l'émergence ou de la présence d'idéologies politiques dans les « espaces sportifs ». Ce n'est cependant pas tant « l'idéologie » en tant que mot ou concept qu'il s'agit d'interroger mais, ce que ce vocable recouvre de sens et de présupposés qui, sans nul doute, transparaisaient sous d'autres noms bien avant que Destutt de Tracy ne l'invente à la fin du 18^{ème} siècle. Qu'elle soit un idéal, des idées, préceptes, croyances, jugements de valeurs qu'une société tend à imposer à ses membres ou aux autres, ou bien, à l'inverse, que des individus, en plus ou moins grand nombre, essaient de faire passer, voire d'imposer, au sein d'une société, tentant ainsi de bouleverser l'ordre social établi, l'idéologie doit être considérée comme le ferment et le fondement de bien des fanatismes ou totalitarismes de toutes sortes (Arendt 1972).

Parmi les représentations collectives qui entourent le hooliganisme, une des plus prégnantes, est l'association hooligans-extrême droite (Bodin, Robène, Héas 2003:329-340). Les hooligans sont assimilés à des néo-nazis et à des skinheads. Image classique qui tient presque du cliché (Broussard 1991:305). Les néo-nazis qui fréquentent les stades occidentaux sont, *ipso facto*, principalement anglo-saxons depuis le Heysel. Si les événements concernent les supporters allemands ou italiens les médias n'y voient que la résurgence d'un fascisme latent et sous-jacent. Personne ne se pose finalement la question de savoir si skinheads et hooligans sont une seule et même entité ? Quel sens donner à ces affirmations politiques et xénophobes ? Ou si des idéologies politiques existaient dans les jeux anciens ?

Difficile d'établir une corrélation entre les idéologies extrémistes actuelles et celles sous-jacentes au spectacle sportif dans les jeux anciens. Tout au plus pouvons-nous affirmer qu'ils n'en étaient pas exempts. Les exercices physiques et corporels ont toujours été un lieu d'exclusion ou de propagande. Les jeux grecs en sont un exemple. La Grèce antique n'a pas

plus créé le sport, qui pacifie, qu'elle n'a créé la raison qui imprégnerait de règles et d'harmonie les jeux antiques et les gymnopédies (Bodin, Debarbieux 2001:14). Tout cela a été déconstruit depuis fort longtemps par Gernet (1917) et, plus tard, par Vernant et Vidal-Naquet (1986), entre autres. L'idéal sportif grec était un idéal aristocratique qui, même dans les périodes démocratiques, s'avérait discriminatoire et esclavagiste. Le sport n'était-il pas réservé aux meilleurs (*ariston*) et aux bien nés (*eleutherion*)? Le mal né, le métèque, l'esclave tout autant que la femme n'avaient pas droit de cité. La trêve olympique n'avait d'égal que la fonction des jeux dans la Grèce Antique : un substitut à la guerre dans laquelle les cités affirmaient leur puissance et leur réputation. Autant de principes qui trouveront leur écho lors de la refondation des jeux par Coubertin ou dans l'Allemagne hitlérienne quelques années plus tard.

Thuillier (1996) nous rappelle aussi que les édiles « sponsorisaient » les équipes et les participants dans les jeux afin d'obtenir la reconnaissance de leurs pairs et de la plèbe et, accéder ainsi aux fonctions politiques les plus importantes. Et, lorsque Duby (1984) décrit le parcours qui conduit Guillaume le Maréchal de frère puîné à devenir pair d'Angleterre, ce n'est pas seulement l'organisation sociale médiévale qu'il raconte et analyse avec minutie, c'est aussi la fonction des tournois et des joutes, l'organisation du système compétitif et, surtout, la démonstration de puissance des grands seigneurs qui, étant capables de réunir sous leur bannière un grand nombre de chevaliers « performants », cherchaient à renforcer leur prestige et leur pouvoir.

Ce qui finalement diffère entre les manifestations racistes, xénophobes ou idéologiques observables un peu partout en Europe aujourd'hui, est la multiplicité de leurs manifestations et de leurs causes: simple composante de la nature oppositive d'un supportérisme jusqu'aboutiste, construit identitaire permettant de se différencier d'autres groupes parfois, idéologie émergente et volonté de servir des tribunes comme lieu et moyen

de propagande sous fond de dysfonctionnement sociétal, supportérisme exacerbé et chauvin conduisant au nationalisme ou l'accompagnant, comme dans le cas des Tigres d'Arkan³ dans l'ex Yougoslavie. Le stade, en général, et le football en particulier, sont l'un des moyens d'affirmation des identités en Europe comme un peu partout dans le monde (Colomé 1998:57-59 ; Kapuscinski 1986).

Jeux anciens et sports modernes : quelles différences ?

Au final, en termes de violences, existe-t-il réellement des différences entre les jeux anciens et les sports modernes ? A la lecture de ce qui précède peu, somme toute. Comment dès lors interpréter ou discuter ces apparentes similitudes pourtant contestées ?

Si nous acceptons l'idée, comme le proposait Elias que les sociétés modernes tendent à devenir des « espaces sociaux pacifiés » du fait de notre moindre confrontation à la violence. Toute idée de violence semble insoutenable, du moins dans les sociétés modernes, au point que l'on puisse aujourd'hui corréler, dans ces dernières, la montée du « sentiment d'insécurité » avec l'augmentation des incivilités. Au risque de paraître trivial, nous prendrons ainsi l'exemple des « bals populaires » qui animaient villes et villages quelques quarante années plus tôt. Il était courant que ceux-ci se terminent par des rixes pour quelque motif que ce soit. Cette idée est aujourd'hui inconcevable tout autant que les comportements violents relatés dans « *La guerre des boutons* », reflet pourtant de la socialisation des enfants à la campagne dans une époque récente. Alors, comment comparer ceci aux vicissitudes de la période médiévale ?

De manière concomitante chacun de nous semble frappé d'amnésie. Lorsque parlant, en France, des violences dans les banlieues nous évoquons l'impossible intégration des jeunes « beurs » nous oublions les problèmes rencontrés tout au long du 20^{ème} siècle pour intégrer les vagues successives d'immigration. La description de ces jeunes qui hantaient les halls

d'immeubles dans les années 50, terrorisant les populations ordinaires, semble pourtant actuelle !(Bachmann 1996 ; Beaud, Pialoux 2003).

Se pose enfin la question de cette distinction contestable, établie par Elias, entre jeux anciens et sports modernes. Les seconds ayant pour fonction de contrôler et/ou d'apprendre à contrôler la violence ! Si cette différenciation opérée sur une définition restrictive de la violence permet à Elias de continuer à forger sa théorie sur le Procès de Civilisation elle exclue les similitudes et les oppositions réelles entre jeux anciens et sports modernes. S'il existe des différences c'est en terme de fréquence d'apparition, de « dureté » des événements, de la modernité de la société ou de l'extension à d'autres domaines sociaux ou se rassemblent des foules qu'il nous faut peut-être chercher.

¹ Maîtres de conférences à l'UFR Staps de l'Université de Rennes 2, France, membres du Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie (LAS), EA 2241.

² . Doctotante

³ Durant le conflit en ex Yougoslavie, Arkan (Zeljko Raznatovic), chef de guerre serbe, les supporters, d'extrême droite, les plus engagés du club de football de l'Obilic Belgrade, les, Tigres dont il était l'un des principaux dirigeants, se sont constitués en commando chargé de passer derrière l'armée serbe pour éradiquer toute vie dans les villages.

Bibliographie

ARENDDT, Hannah. 1972. *Le système totalitaire*. Paris.

ARMSTRONG, George, HARRIS, Robert, FRANKENBERG, Roger. 1991. « Football hooligans : theory and evidence ». *The Sociological Review* 3 (39).

BACHMANN, Claude, LE GUENNEC, Nicole. 1996. *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*. Paris.

BEAUD, Stéphane, PIALOUX, Michel. 2003. *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*. Paris.

BODIN, Dominique. 1999. *Le hooliganisme. Vérités et mensonges*. Paris.

BODIN, Dominique. 1999. « Football, supporters, violence : la non application des normes comme vecteur de la violence ». *Revue Juridique et Economique du Sport*, 51.

BODIN, Dominique. 2004. *Sports et violences: de leurs manifestations à leurs préventions*. Rennes.

-
- BODIN, Dominique & DEBARBIEUX, Eric. 2001. « Le sport, l'exclusion, la violence », In : BODIN, Dominique (Ed.), *Sports et violences*. Paris.
- BODIN, Dominique, HEAS, Stéphane. 2003. « Football, hooliganisme et idéologies politiques ». *Sport et Idéologie*, tome II.
- BODIN, Dominique, ROBENE, Luc & HEAS, Stéphane. 2004. *Sports et violences en Europe*. Strasbourg.
- BODIN, Dominique, ROBENE, Luc & HEAS, Stéphane. 2005. *Sport and Violence in Europe*. Strasbourg.
- BODIN, Dominique, TROUILHET, Dominique. 2001. « Le contrôle social des foules sportives en France : réglementation, difficultés d'application et extension des phénomènes de violences ». In : BODIN, Dominique (ed.): *Sports et violences*. Paris.
- BREDEKAMP, Horst. 1998. *La naissance du football : une histoire du Calcio*. Paris.
- BROHM, Jean-Marie. 1992. *Sociologie politique du sport*. Nancy.
- BROMBERGER, Christian. 1995. *Le match de football: Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris,
- CHESNAIS, Jean-Claude. 1981. *Histoire de la violence*. Paris.
- COLOME, Georges. 1998. « Conflits et identités en Catalogne ». *Manière de voir, Le Monde Diplomatique*, 39.
- DUBY, Georges. 1984. *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*. Paris.
- EHRENBERG, Alain. 1991. *Le culte de la performance*. Paris.
- ELIAS, Norbert. 1969. *La dynamique de l'occident*. Paris.
- ELIAS, Norbert. 1969. *La civilisation des mœurs*. Paris.
- ELIAS, Norbert, DUNNING, Eric. 1994. *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*. Paris.
- GERNET, Louis. 1917. *Recherches sur le développement juridique et morale en Grèce*. Paris.
- JEU, Bernard. 1987. *Analyse du sport*. Paris.
- KAPUSCINSKI, Robert. 1986. *La guerre du foot et autres guerres et aventures*. Paris.
- LACLEMENCE, Patrick. 1998. *Plus jamais*. Paris.
- LE BON, Gustave. 1895. *Psychologie des foules*. Paris.
- ROCHE, Sébastien. 1996. *La société incivile : qu'est-ce que l'insécurité ?*. Paris.

SKOGAN, G W. 1990. *Disorder and decline: Crime and the spiral of decay in American neighborhoods*. New York.

TACITE. 1978. *Annales, XIII-XVI*. Paris.

THUILLIER, Jean-Paul. 1996. *Le sport dans la Rome Antique*. Paris.

VAN LIMBERGEN, Karl, ARDANT, Paul, CARCASSONNE, George, PORTELLI, Henry. 1992. «Aspects sociopsychologiques de l'hooliganisme: une vision criminologique». *Pouvoirs*, 61.

VASSORT, Patrick, OLLIER, Serge. 1998. *L'illusion sportive. Sociologie d'une idéologie totalitaire*. Montpellier.

VASSORT, Patrick. 1999. *Football et politique. Sociologie historique d'une domination*. Paris.

VERNANT, J-P., VIDAL-NAQUET, P. 1986. *Mythes et tragédies, II*. Paris.